

SPORTS

MÉDAILLES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

MÉDAILLES D'OR

M. Frédéric LAGRANGE,
Chef des Services d'information
de notre Journal

Dans la promotion de l'Éducation Physique parue à l'Officiel du 16 janvier 1938, nous recevons avec plaisir, parmi les personnes auxquelles est attribuée la Médaille d'Or de l'E.P., le nom de M. Frédéric LAGRANGE, chef des services d'information de notre journal.

Cette distinction vient récompenser un sportif de la première heure qui s'est



M. Frédéric LAGRANGE
Chef de nos Services d'Information

toujours dépensé sans compter pour une cause qui lui est toujours très chère. M. LAGRANGE, de l'âge de 12 ans, s'adonnait à l'escrime, à la course à pied et à la boxe, exercices athlétiques qu'il pratiqua avec ferveur jusqu'à son départ au régiment.

Son activité devait attendre le summum de son ampleur après la guerre. C'est en effet à ce moment qu'il remonta l'Union sportive Tremblayenne au sein de laquelle il occupa successivement les postes de vice-président, puis de président.

Il dut malheureusement quitter ce club au sein duquel il comptait de nombreux amis au moment où les brillantes victoires de quelques membres lui apportèrent la légitime récompense de ses mérites et efforts.

Depuis lors, il ne cesse d'encourager tous les sports, indistinctement.

Nous adressons à M. Frédéric LAGRANGE nos plus vives et nos plus cordiales félicitations, félicitations auxquelles ne manquent pas de se joindre ses nombreux amis.

Nous avons également noté, dans la liste des médaillés d'or, les noms de MM. Félix Gremontier, le brillant international de hockey, auquel le team français doit son nom de ses victoires; Léonide Le Kieffer, ex-chef de l'Union Vélocipédique de France, qui fut à l'origine de nombreux et sages initiatives dans le domaine des courses cyclistes; et Stevierynck, le distingué et actif président de l'Aéro-Club de Lille.

Un nombre des récipiendaires de la médaille d'argent, nous recevons les noms de MM. Boulogneux, l'animateur le plus du cyclisme; Delforge, le distingué secrétaire de l'Association aéronautique du Nord de la France; Marin la Meslée dont l'inlassable dévouement aux choses de l'air est bien connu; et Mazeman, l'avisé président d'honneur de l'Académie des sports de Roubaix.

Autant de récompenses qui viennent couronner, à juste titre, des efforts méritoires et unanimement appréciés en faveur du développement et de l'élevation de l'idée sportive.

Médaillés d'Or

MM. Brodel, Georges, Jules, à Aire-sur-Lys (Pas-de-Calais); Brunquet,

Léopold, à Malo-les-Bains (Nord); Carroel, Emile, Raphaël, à Hazebrouck (Nord); Caron, François, à Nieuilles-Blequin (Pas-de-Calais); Debove, François, Louis, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); Dejonghe, Julien, à Tourcoing (Nord); Descamps-Géry, à Lille; Dupret, Louis, à Lille; Durand, Ernest, à Valenciennes (Nord); Gallet, Paul, à Valenciennes (Nord); Gaudin, Paul, à Amiens (Somme); Gaillet, Fernand, à Lille; Grimont, Félix, Gustave, à Lille; Lagrange, Frédéric, à Lille; Lajoye, Edouard, à Beuvry (Pas-de-Calais); Le Kieffer, Léonide, Malo-les-Bains (Nord); Lemaire, Oscar, à Hirson (Aisne); Lesage, Paul, Adolphe, à Fives-Lille (Nord); Madeleine, Henri, Hippolyte, chef de bataillon à Lille (Nord); Mariolle, Gaston, Gaspard, à Saint-Quentin (Aisne); Plois, Olivier, François, à Denain (Nord); Porte, Embrun, à Laon (Aisne); Sannier, Octave, Julien, à Roubaix (Nord); Stevierynck, Gustave, à Lille; Vandennabelle, André, Dunkerque (Nord).

Médaillés d'Argent

MM. Baras, Paul, à Calonne-Lévin (P-de-C.); Baratte, Cyrille, à Tourcoing (Nord); Berthon, Claudius, à La Madeleine (Nord); Billote, Pierre, capitaine, à Lille; Bouillon, Joseph, à Anzin (Nord); Boulogneux, Paul, Louis, à Lens (Pas-de-Calais); Bourgeois, Edouard, à Croix (Nord); Brule, Joseph, à Dunkerque; Charlier, Louis, Franciscus, à Laon (Aisne); Delforge, Albert, Louis, à Lille (Nord); Desbours, Louis, à Valenciennes (Nord); Doucet, Doucet, Emile, Jules, à Laon (Aisne); Ducoulombier, Julien, à Tourcoing (Nord); Flahaut, Arthur, à Hazebrouck (Nord); Forteguerre, André, à Valenciennes (Nord); Fradet, Maurice, Albert, à Avesnes (Nord); Gratepanche, Armand, à Lille (Nord); Herbaut, André, Adolphe, à Lille (Nord); Jacquemin, Maurice, à Caudry (Nord); Lempereur, Victor, à Escaudain (Nord); Masnier, Victor, Louis, à Roubaix (Nord); Mme Malraux, Léontine, à Dimechaux (Nord); MM. Marin la Meslée, Edwin, à Valenciennes (Nord); Maréchal, François, à Valenciennes (Nord); Maréchal, Saint-Quentin; Masselis, Raymond, André, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); Mazeman, Adolphe, à Roubaix (Nord); Mériot, Oscar, Paul, à Arras (Pas-de-Calais); Mutelet, Alfred, Henri, à Hirson (Aisne); Olivier, Fernand, à Mouvaux (Nord); Parent, Jules, à Roubaix (Nord); Picavet, Pierre, Louis, à Valenciennes (Nord); Pignatelli, François, à Valenciennes (Nord); Pignatelli, Van derwerelt, Louis, à Tourcoing (Nord); Vantorhout, Paul, à Lille (Nord); Verhe, François, Henri, à Watrelos (Nord); Vermeulen, Arthur, à Lys-Les-Lanoy (Nord); Wartel, Adolphe, Lille.

Médaillés de Bronze

MM. Abraham, Lucien, à Mons-en-Baroeul (Nord); Antoine, Gaston, Charles, Dunkerque (Nord); Auger, André, Alfred, à Laon (Aisne); Bérhin, Charles, Fernand, à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais); Benard, Emile, Prosper, à Valenciennes (Nord); Bodet, Octave, Eugène, à Cambrai (Nord); Boedieu, Henri, à Boulogne-sur-Mer (P-de-C.); Bottel, Maurice, Roubaix (Nord); Bouchindomme, Léopold, à Bruay (Nord); Bouillon, Armand, à Calais, (P-de-C.); Brebion, Marcel, Gaston, à Boulogne-sur-Mer (P-de-C.); Bucquet, Germain, à Hénin-Litard (P-de-C.); Calonne, Georges, à Calais (P-de-C.); Clerc, Henri, Fousies (Nord); Coline, Kléber, à Hellemmes (Nord); Corbier, Frédéric, à Phalempin (Nord); Couture, Robert, Jules, à Ferrière-la-Grande (Nord); Crignon, Emile, à Jeumont (Nord); Crochez, Henri, aux Attaques (P-de-C.); Crombez, Jean-Marie, à Lille (Nord); Crombez, René, Desiré, à Maubeuge (Nord); Danbliez, Nicolas, Célestin, Lille (Nord); De Craene, à La Madeleine (Nord); Dehedin, Marcel, au Motocub du Nord; Delant, Marius, à Avesnes-sur-Hepe (Nord); Dumet, Félicien, à Solesmes (Nord); Dupret, Aristide, à Vieux-Condé (Nord); Dupuis, Edouard, à Avion (P-de-C.); Fermanche, Emile, Lens (P-de-C.); Fournier, Fernand, à Gouzin (Nord); Goblet, Léon, à Hautmont; Guillaud, Jean, à Laon (Aisne); Hen-

ATHLETISME

LES ENGAGEMENTS SONT OUVERTS

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La Commission Technique de la Fédération Française a décidé l'organisation d'un championnat de France interclubs mais décalé, avant d'en publier le règlement définitif et de préciser la formule, ouvrir les engagements à tous les clubs susceptibles d'être intéressés par cette compétition. Ces engagements sont reçus à la F.F.A. 45, rue de Clichy (Paris-8e) jusqu'au 31 janvier inclus, ils devront être accompagnés d'un droit de cent francs par club.

Le championnat comportera les épreuves suivantes :

1.000 m. - 400 m. - 800 m. - 1.500 m. - 3.000 m. - 110 m. haies, sauts en hauteur, en longueur, la perche, lancers du poids, du javelot et un relais 600 + 200 + 200 + 400.

Le classement sera obtenu par addition de points. Chaque club devra mettre en ligne un minimum de trois athlètes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Suivant le nombre des engagements diverses solutions seront envisagées :

1. Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

ATHLETISME

LES ENGAGEMENTS SONT OUVERTS

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La Commission Technique de la Fédération Française a décidé l'organisation d'un championnat de France interclubs mais décalé, avant d'en publier le règlement définitif et de préciser la formule, ouvrir les engagements à tous les clubs susceptibles d'être intéressés par cette compétition. Ces engagements sont reçus à la F.F.A. 45, rue de Clichy (Paris-8e) jusqu'au 31 janvier inclus, ils devront être accompagnés d'un droit de cent francs par club.

Le championnat comportera les épreuves suivantes :

1.000 m. - 400 m. - 800 m. - 1.500 m. - 3.000 m. - 110 m. haies, sauts en hauteur, en longueur, la perche, lancers du poids, du javelot et un relais 600 + 200 + 200 + 400.

Le classement sera obtenu par addition de points. Chaque club devra mettre en ligne un minimum de trois athlètes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Suivant le nombre des engagements diverses solutions seront envisagées :

1. Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

ATHLETISME

LES ENGAGEMENTS SONT OUVERTS

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La Commission Technique de la Fédération Française a décidé l'organisation d'un championnat de France interclubs mais décalé, avant d'en publier le règlement définitif et de préciser la formule, ouvrir les engagements à tous les clubs susceptibles d'être intéressés par cette compétition. Ces engagements sont reçus à la F.F.A. 45, rue de Clichy (Paris-8e) jusqu'au 31 janvier inclus, ils devront être accompagnés d'un droit de cent francs par club.

Le championnat comportera les épreuves suivantes :

1.000 m. - 400 m. - 800 m. - 1.500 m. - 3.000 m. - 110 m. haies, sauts en hauteur, en longueur, la perche, lancers du poids, du javelot et un relais 600 + 200 + 200 + 400.

Le classement sera obtenu par addition de points. Chaque club devra mettre en ligne un minimum de trois athlètes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Suivant le nombre des engagements diverses solutions seront envisagées :

1. Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

ATHLETISME

LES ENGAGEMENTS SONT OUVERTS

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La Commission Technique de la Fédération Française a décidé l'organisation d'un championnat de France interclubs mais décalé, avant d'en publier le règlement définitif et de préciser la formule, ouvrir les engagements à tous les clubs susceptibles d'être intéressés par cette compétition. Ces engagements sont reçus à la F.F.A. 45, rue de Clichy (Paris-8e) jusqu'au 31 janvier inclus, ils devront être accompagnés d'un droit de cent francs par club.

Le championnat comportera les épreuves suivantes :

1.000 m. - 400 m. - 800 m. - 1.500 m. - 3.000 m. - 110 m. haies, sauts en hauteur, en longueur, la perche, lancers du poids, du javelot et un relais 600 + 200 + 200 + 400.

Le classement sera obtenu par addition de points. Chaque club devra mettre en ligne un minimum de trois athlètes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Suivant le nombre des engagements diverses solutions seront envisagées :

1. Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

ATHLETISME

LES ENGAGEMENTS SONT OUVERTS

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La Commission Technique de la Fédération Française a décidé l'organisation d'un championnat de France interclubs mais décalé, avant d'en publier le règlement définitif et de préciser la formule, ouvrir les engagements à tous les clubs susceptibles d'être intéressés par cette compétition. Ces engagements sont reçus à la F.F.A. 45, rue de Clichy (Paris-8e) jusqu'au 31 janvier inclus, ils devront être accompagnés d'un droit de cent francs par club.

Le championnat comportera les épreuves suivantes :

1.000 m. - 400 m. - 800 m. - 1.500 m. - 3.000 m. - 110 m. haies, sauts en hauteur, en longueur, la perche, lancers du poids, du javelot et un relais 600 + 200 + 200 + 400.

Le classement sera obtenu par addition de points. Chaque club devra mettre en ligne un minimum de trois athlètes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Suivant le nombre des engagements diverses solutions seront envisagées :

1. Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

2. Une épreuve réservée à un certain nombre de clubs sélectionnés par la Fédération.

3. Un championnat réparti sur deux années à titre exceptionnel pour 1938-1939.

En vue de déplacements éventuels qui gêneraient l'entraînement, les clubs pourront être répartis en deux groupes, chacun ne pouvant participer à plus de deux épreuves et éventuellement au relais.

Un championnat groupant la totalité des clubs si leur nombre n'est pas très élevé.

BON GRATUIT D'HOROSCOPE POUR 1938

AVEC DÉTERMINATION DES CHANCES AUX LOTERIES OFFERT AUX LECTEURS DU « RÉVEIL DU NORD »

UN TOTAL DE PISÉS DE 5.000.000

a été gagné à la LOTERIE NATIONALE par les Clients du FAKIR BIRMAN, qui ont utilisé UN BON GRATUIT pareil à celui-ci !

Pourquoi eux et pas vous, puisque ce BON vous en offre gratuitement et sans engagement le moyen. Au seul de 1938, qui sera une année difficile pour le plus grand nombre, ne refusez pas la guide qui fera entrer la fortune et le bonheur chez vous.

Remplissez ce questionnaire. Envoyez-le avec 3 francs en timbres, à FAKIR BIRMAN, 14, rue de Berne, à Paris (8^e) et vous recevrez discrètement quelques jours plus tard votre horoscope et gratuitement votre talisman fluide selon le rite hindou. Il fixe l'avenir, assure la chance et détermine la date où l'on doit acheter avec succès un billet de loterie. Pour votre vie sentimentale, le Fakir BIRMAN sera le guide sûr et discret qui vous mènera au bonheur.

DECOUPER SUIVANT LE CADRE

Calvaire de Queux

par Jacque Brienne

A pas prudent, il se dirige vers la chambre de la gouvernante et colla son oreille à la porte.

Des ronflements discrets, mais réguliers, lui parvinrent.

Mme Blanche dormait.

— Parfait, ricana le faux valet de chambre. Je vais pouvoir faire ce que je veux.

Le policier gagna le bureau où se trouvait le coffre, objet de ses convoitises.

En passant, il prit dans un placard de l'antichambre un sac assez lourd qu'il déposa sur le tapis de la pièce.

Lentement, méthodiquement, Jovert sortit de la sacro-sainte armoire un paquet et une douzaine de petites scies à main qu'il commença à ouvrir avec un soin méticuleux.

— Ça va, ça va, murmura-t-il. Ça va, ça va, murmura-t-il. Ça va, ça va, murmura-t-il.

— Ça va, ça va, murmura-t-il. Ça va, ça va, murmura-t-il. Ça va, ça va, murmura-t-il.

— Ça va